

MAYENNE

« Brossolette »

Mayenne Habitat

Principal bailleur social du département, Mayenne Habitat gère environ 9 100 logements répartis sur 206 communes, dont 1 005 à Mayenne et loge 1 612 habitants.

Descriptif de l'opération : Brossolette, bâtiments K et L

Deux bâtiments composés de 32 logements collectifs, dont 1 T2, 15 T3, 12 T4 et 4 T5, situés au 80, 100, 142 et 162 rue d'Artois.

43 personnes occupent ces logements.



Construits en 1966, ils ont déjà fait l'objet d'une première réhabilitation en 1990.

Cette dernière avait porté sur l'isolation des pignons par l'extérieur, le remplacement des menuiseries et l'agrandissement des cuisines et des salles de bains.

Travaux d'amélioration thermique et de remise en valeur des façades



Nature des travaux

- dépose et mise en place d'un nouveau bardage isolant plus performant.

Début des travaux :
Novembre 2015

Fin des travaux :
(prévisionnelle)
juillet 2016

Architecte
Pierre SOURTY de
Mayenne

MAYENNE
Habitat

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact presse :

Nathalie DIVAY
Chargée de communication

02.53.54.55.04

divay.na@mayenne-habitat.fr

- Remplacement des menuiseries extérieures par une nouvelle génération de fenêtres en PVC, double vitrage, permettant d'obtenir une meilleure performance énergétique.
- Rénovation et sécurisation de l'accès aux bâtiments par la création de sas au niveau de chaque porche d'entrée et installation d'un système d'interphonie sans fil.
- Mise aux normes des installations électriques dans les communs et les logements, et changement des portes palières des appartements.
- Pour restaurer le cadre de vie et embellir les immeubles : réfection des peintures des façades, remplacement du revêtement de sol des rez-de-chaussée des halls d'entrée et rénovation des peintures des halls et des cages d'escalier.

Gain

Grâce à ces travaux, le DPE (Diagnostic de Performance Energétique) des logements va passer de la lettre D à la lettre C ; l'objectif étant d'améliorer le confort des habitants et de diminuer les consommations énergétiques.

Coût prévisionnel TTC : **757 560 €**

Plan de Financement prévisionnel

Subvention FEDER (fonds européens)	38 780 €
Subvention Conseil Régional	128 000 €
Subvention Pays de Mayenne	160 000 €
Eco-prêt	384 000 €
Fonds propres de Mayenne Habitat	46 780 €



Augmentation des loyers

La seule répercussion financière pour les locataires, correspond à l'installation de l'interphone, qui augmente de 1 m² la surface corrigée des logements (qui est la base de calcul du loyer), soit une augmentation mensuelle d'environ 3,5 €.

Représentants de Mayenne Habitat

Gwénaél POISSON, Président de Mayenne Habitat
Patrick LE ROUX, Directeur Général de Mayenne Habitat

